

**50 &
100
ANS** 1919
1969

IF INSTITUT
FRANÇAIS
D'URBANISME
IUP INSTITUT
D'URBANISME
DE PARIS

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

DEUX INSTITUTS, UNE HISTOIRE

L'École d'urbanisme de Paris est l'héritière d'une des plus longues traditions d'enseignement de l'urbanisme en France à travers l'histoire des deux instituts dont elle est issue : l'Institut d'urbanisme de Paris et l'Institut français d'urbanisme dont les origines remontent respectivement à 1919 et 1969. Deux institutions aux histoires assez différentes mais liées et qui ont fini par ne faire qu'une.

À l'origine de l'Institut d'urbanisme de Paris, l'École des hautes études urbaines (1919-1924)

En 1919, en lien avec le vote de la première grande loi française en matière d'urbanisme, la loi Cornudet, est créé le premier lieu officiel d'enseignement de cette nouvelle discipline : l'École des hautes études urbaines (EHEU), à l'initiative du Conseil général du département de la Seine qui regroupait alors Paris et la première couronne. Installée dans les locaux de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, rue de Sévigné, dans le quartier du Marais, sa mission dépasse l'enseignement alors que l'urbanisme est conçu comme une véritable nouvelle cause sociale. Elle publie notamment une revue, *La Vie Urbaine*, qui sera jusqu'en 1977, avec une interruption de 1940 à 1950, le reflet des idées et recherches portées par l'institution. Cette école, créée par de fortes personnalités parfois en marge de l'Université, décide d'associer plusieurs disciplines, notamment celles qui étaient présentes au sein de l'Institut d'Histoire, de Géographie et d'Économie Urbaines fondé en 1916 qui est un des ancêtres de l'EHEU. A une époque où se séparent les disciplines universitaires, l'approche pluridisciplinaire de cette entreprise est particulièrement originale. Outre le diplôme de l'École, débouchant sur la présentation d'une thèse d'urbanisme, une Section de perfectionnement administratif, rapidement organisée sous le nom d'École nationale d'administration municipale (ENAM), se constitue au fil des années vingt pour assurer une formation continue des fonctionnaires municipaux des communes urbaines et suburbaines.



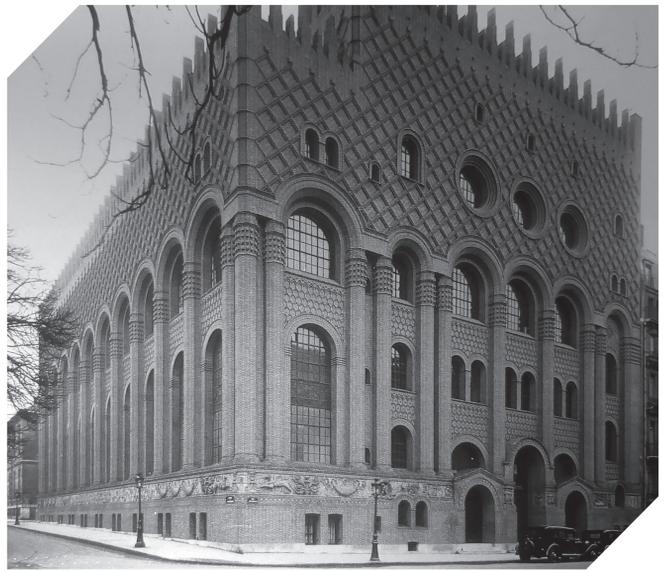
Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, 28 rue de Sévigné à Paris, siège de l'École des hautes études urbaines de 1919 à 1924.

Quand l'École intègre la Sorbonne : l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (1924-1969)



Tampon de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris reprenant le Pont Neuf comme symbole.

En 1924, l'École intègre l'université et le bâtiment de la Sorbonne en devenant l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP) rattaché à la faculté de droit. Son statut confère cependant à l'Institut une certaine autonomie administrative et pédagogique et un diplôme spécifique, le DIUUP. En 1933, il rejoint le spectaculaire bâtiment construit pour abriter l'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet dans le VI^{ème} arrondissement, qui restera son adresse durant plus de trente ans. Le prestige international de l'Institut est grand: les longues listes d'étudiants étrangers des années vingt et trente en témoignent. A partir des années quarante, l'enseignement se divise entre «enseignements généraux», assurés par des universitaires, et «enseignements techniques», assurés par des architectes, ingénieurs, géomètres. L'ENAM tend, elle, à se couper de plus en plus d'un Institut qui évolue peut-être moins vite que le contexte institutionnel et socio-économique dans



Le bâtiment de l'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet, siège de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris de 1933 à 1969

lequel il s'insère. L'institution conserve son prestige national et international, attirant de plus en plus d'étudiants, mais manquera de disparaître dans les événements de mai 68. Malgré une importante réforme de l'enseignement, la pédagogie de l'Institut est alors profondément remise en cause.

De Paris à Créteil : vers l'Institut d'urbanisme de Paris (1969-2015)



Le Centre multidisciplinaire de Créteil où est installé l'Institut d'urbanisme de Paris de 1972 à 2000.

Quand l'Université de Paris éclate en plusieurs établissements, l'Institut déménage en étant rattaché à la nouvelle Université de Paris IX-Dauphine, dominée par l'économie. Une nouvelle équipe pédagogique se constitue, intégrant les acquis critiques de mai 68. Mais l'expérience est éphémère : l'Institut n'y trouvera pas pour autant un nouvel équilibre et sa dissolution est votée par son conseil de gestion en 1971. Finalement, il est recréé en 1972 par décision ministérielle comme unité d'enseignement et de recherche (UER) de troisième cycle rattaché à l'Université de Paris-XII-Val-de-Marne, située à Créteil. Consacré à l'étude « de l'environnement sous tous ses aspects », il rejoint un site emblématique des vastes transformations urbaines en cours dans la région parisienne. Les orientations pédagogiques et scientifiques des années soixante-dix renforcent d'abord les savoirs « techniques » de l'urbanisme (droit, génie urbain, transports...), ce qui contribue sans doute à ce moment à nourrir une image « technocratique » de l'Institut. A ces disciplines s'ajoutent l'économie et la gestion urbaines, mais aussi les sciences humaines. A côté d'une activité d'étude, une recherche importante s'y développe. Elle est un temps structurée de façon unitaire et à partir de contrats, puis dans différentes équipes de recherche (le LEDALOR, LRVTM, L'OEIL, le CREPPE, le CRETUES, Vie Urbaine-LOUEST, le CRETEIL). En 1992, le Diplôme de l'Institut d'urbanisme de Paris (DIUP) spécifique devient Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Après vingt-huit années de présence au Centre multidisciplinaire de l'Université de Paris XII et un passage provisoire de 2000 à 2005 dans l'immeuble La Pyramide, l'IUP s'installe de 2005 à 2014 dans un bâtiment dédié, construit par l'Université sur le campus du Mail-des-Mèches. Entre temps, la réforme LMD a abouti à la création d'un Master unique.



Logo de l'Institut d'urbanisme de Paris jusqu'en 2011